

## Mise à jour sur la négociation à la table centrale du personnel de soutien

Aujourd'hui, OSSTF/FEESO a rencontré des représentants du gouvernement et du Conseil des associations d'employeurs (CAE/CTA) à la table centrale de négociation du personnel de soutien. Un conciliateur, désigné par le ministère du Travail à la demande d'OSSTF/FEESO, était aussi présent.

Bien que le gouvernement et le CAE aient traité un nombre de questions plus fondamentales, elles n'ont pas été abordées de manière adéquate.

- En ce qui concerne la dotation, l'équipe de gestion a proposé le rétablissement du financement pour les priorités locales, mais n'a pas touché aux problèmes de la sécurité d'emploi et des mises à pied qui ont déjà eu lieu.
- Quant à la rémunération, l'équipe de gestion continue de rejeter notre offre de protection inflationniste et a offert une augmentation d'un pour cent par année, ce qui représente une perte probable de revenu réel.
- Du côté des avantages sociaux, l'équipe de gestion n'a pas encore offert de financement suffisant pour assurer la viabilité continue du régime d'avantages sociaux.
- Quant au congé d'invalidité de courte durée, l'équipe de gestion a accepté de maintenir la protection à 90 pour cent après 11 jours, mais continue d'insister sur des rapports médicaux excessifs et exagérément intrusifs.
- La libération syndicale pour les affaires de la Fédération et les comités de dotation ont également été discutés, mais sans aboutir à un accord.

L'équipe de gestion a accepté notre proposition de convention collective d'une durée de trois ans.

Dans le cadre du processus de conciliation décrit dans la *Loi sur les relations de travail de l'Ontario*, nous avons demandé au conciliateur un rapport « no board » et nous poursuivons les scrutins de grève dans la province. Les négociations à la table centrale du personnel de soutien reprendront les 29 et 30 octobre.

Le site Web [BargainingForEducation.ca](http://BargainingForEducation.ca) sera mis à jour avec de plus amples renseignements dans les 48 heures.

Consultez fréquemment la section maFEESO sur le site Web d'OSSTF/FEESO pour des renseignements à jour.